



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/15

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 2 mars 2015**  
**D - 2015/81**

***Aujourd'hui 2 mars 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,  
*M. Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)*

**Excusés :**

Madame Nathalie DELATTRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Jacques COLOMBIER

## Attribution d'aides en faveur des associations pour les séniors. Subventions. Adoption. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative et de créer du lien social.

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 70 700 euros prévue au budget primitif 2015 programme seniors et de la répartir de la manière suivante :

Associations	Montants 2015 (€)
Aide aux aidants	2 000
Alliance 33 - Accompagnement des personnes en fin de vie	4 000
Amis des Petits Frères des Pauvres	2 000
Association des services d'aide à domicile (ASAD)	20 000
Association pour l'animation et les loisirs des personnes âgées (APALPA)	5 000
Atelier Graphite – écrivain public pour tous	5 000
Chréa'teliers	1 500
Extérieur Nuit	500
Familles en Gironde - Fédération de la Gironde	3 500
Intencités-centre social du Grand-Parc	3 000
Le dessous des balançoires	2 000
Maison de santé protestante (Bagatelle)- Accueil temporaire pour personnes âgées « le Relais »	5 000
Maison du Diabète	2 000
MANA Ateliers collectifs d'art thérapie à dominante danse et arts plastiques	3 500
Médiathèque des malades des hôpitaux de Bordeaux	4 000
OAREIL - participation à la lutte contre la maltraitance des personnes âgées	200

Pallia plus- Aide aux familles confrontées au deuil/maladie	2 500
Phénix écoute et parole	2 000
Vivre avec - Hébergement solidaire et intergénérationnel	3 000
<b>Total</b>	<b>70 700</b>

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2015 – Art. 6574 – fonction 61 – Tranche P0750006T03.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire:

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Nicolas BRUGERE**